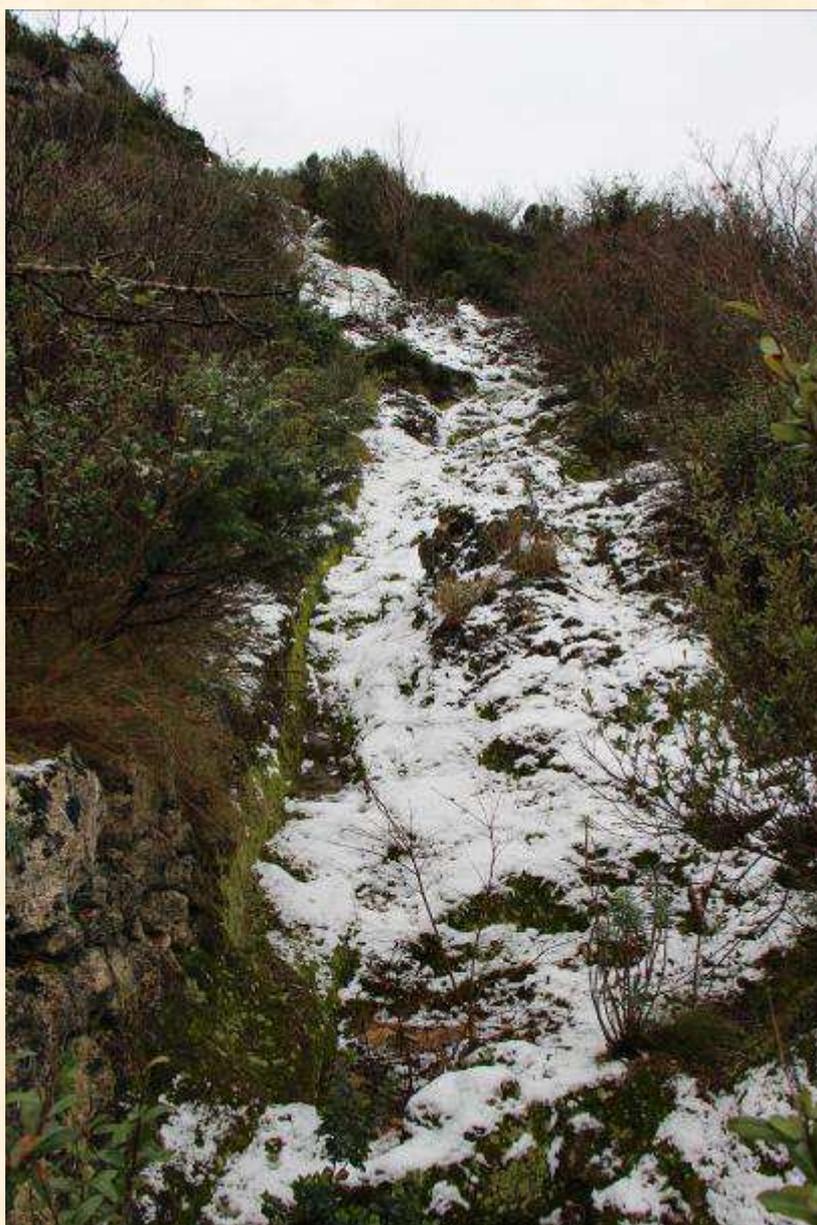




Le Cabriérois

1er trimestre 2015

Bulletin trimestriel d'informations municipales



La source de l'Estabel s'est remise à couler ?
Et bien non, juste un peu de neige sur le trajet de la cascade

Le mot des Elus

Un rapport du Commissariat général à l'égalité des territoires, le CGET (mais oui, çà existe !), commandé par le gouvernement, mis en ligne le 21 janvier dernier, demande le maintien du seuil de 20 000 habitants pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). En langage clair, une communauté de communes devra, à l'avenir, regrouper au moins 20 000 habitants. Ce seuil, qui a été rejeté par le Sénat, réduirait de moitié le nombre d'EPCI existants. Le rapport considère, en outre, comme « raisonnable de se fixer un nombre total d'EPCI de moins de 1000 pour la France métropolitaine ». Pour notre région par exemple, cela signifierait la réduction des EPCI lozériens de 24 à 4 ! Mais ce n'est pas tout ! L'augmentation de la taille des intercommunalités devrait être aussi « l'occasion de revoir la gouvernance des EPCI ». Il faudrait en particulier réviser les types de majorité nécessaires pour l'adoption de certaines mesures « pour éviter une influence trop importante, voire bloquante, des petites communes ». Le rapport recommande aussi ce que la Gazette des Communes appelle « la dévitalisation des communes », autrement dit le transfert de la clause de compétence générale des communes aux EPCI, « qui seraient élus au suffrage universel direct ».

L'Association des maires de France a dénoncé, ce mardi 3 février, dans un communiqué « la proposition dogmatique et absurde de supprimer la commune, échelon irremplaçable de l'exercice de la proximité et de la citoyenneté ». Ce communiqué conclut : « La France ne peut se résumer à mille entités communales complètement déconnectées de la diversité des territoires ». Tout en surveillant attentivement l'évolution de ce feuilleton politico-technocratique qui annonce, en germe, la disparition possible de notre commune dans sa forme actuelle, celle-ci doit dans l'immédiat affronter ses problèmes.

Celui de l'eau, le plus ancien, est résolu, en ce qui concerne la distribution au robinet d'un liquide enfin reconnu « eau potable » à la suite de plusieurs analyses. Restent quelques travaux et études complémentaires à accomplir pour, enfin, en terminer avec ce parcours d'obstacles administratifs et satisfaire aux normes en vigueur.

De normes en normes, nous en arrivons au problème de la déchetterie située sur notre territoire communal. Elle est fermée suite à une brusque décision de l'organisme gestionnaire : le Syndicat Centre Hérault. Organisme composé de membres élus de trois communautés de Communes. Une première réunion avec le Président de ce syndicat n' a pas permis d'avancer vers une quelconque solution. La déchetterie n'est plus aux normes = déchetterie fermée. Une deuxième réunion avec le Président de notre Communauté de Communes et quelques maires nous ont permis d'étoffer le nombre de partisans d'une solution, donc d'alliés. Un courrier collectif au Syndicat devrait déclencher des réactions en vue d'une solution satisfaisante.

Restons vigilants.

Guy DESALASE
Conseiller Municipal

Sommaire

- Les mots des Elus	p.2
- Informations municipales	p.3
- Distinction honorifique	p.4
- Travail des commissions	p.8
- Informations générales	p.11
- La vie scolaire	p.17
- Cabr'Hier	p.20
- D'ici et d'ailleurs	p.23
- La vie de nos associations	p.25
- La vie économique	p.32

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

La Naissance de : *Amandine VALVERDE Y LOPEZ BRUN de Jean-Manuel VALVERDE Y LOPEZ et Audrey BRUN née le 11 Février 2015 à Béziers*

Bienvenue dans notre commune.

Le décès de : *DUSSOL Philippe le 12 février 2015 à Cabrières.*

MICHEL Jeanine Eps COMBES le 23 février 2015 à Pézenas.

Nous présentons aux familles nos très sincères condoléances.

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Délibérations du 01 décembre 2014

- ⇒ Recrutement d'un agent recenseur vacataire.
- ⇒ Lancement de la démarche AGENDA 21.

Délibérations du 05 janvier 2015

- ⇒ Création d'un poste aide maternelle.
- ⇒ Location à titre précaire d'un appartement.

COMMUNIQUE MUNICIPAL

EN MEMOIRE DES COMBATTANTS DE 1914 - 1918



Depuis déjà trois trimestres nous essayons de vous relater l'histoire de ces Cabriérois qui entre 1914 et 1918 ont combattu pour sauver la France.

Nos recherches dans les archives qu'elles soient municipales, départementales ou nationales nous ont permis de bien avancer.

Nous avons sollicité individuellement des familles de Cabrières afin qu'elles nous prêtent photos et documents.

Nous envisageons d'aller un peu plus loin, et il n'est pas impossible qu'une exposition ou une brochure soit réalisée, pour fêter l'anniversaire de l'armistice dans 3 ans.

Trois ans c'est à la fois loin et près. Nous devons donc nous y mettre dès maintenant.

Nous avons décidé de vous solliciter, vous qui avez gardé dans vos greniers, dans vos armoires, dans des albums, des photos, de la correspondance, des cartes ou des médailles d'anciens combattants, ou tout autre objet ou souvenir qui pourrait illustrer cette époque.

Nous vous invitons à vous faire connaître soit au secrétariat de la mairie soit directement à Philippe TRINQUIER.

A vos recherches et merci d'avance de votre participation.

DISTINCTION HONORIFIQUE : Maire honoraire

Le samedi 10 janvier, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population et de l'accueil des nouveaux Cabriérois, le maire et son conseil municipal avaient choisi de profiter de cette occasion pour honorer Francis Gairaud. C'est Jacques Guelton qui prit en premier la parole retraçant la vie de Francis au service de la collectivité.

Ce soir c'est pour moi une première et je me dois de commencer par une cérémonie sympathique mais très exceptionnelle envers notre ancien Maire, Francis GAIRAUD.

En effet, c'est en prévision des élections municipales de mars 2014 que Francis a décidé de ne pas se représenter après 43 ans de mandats municipaux.

Mais pourquoi m'avoir choisi, moi un « étranger » du Nord, venu construire à Cabrières en 1988 et y habiter définitivement à l'été 2001, lui seul le sait.

Dans quelques mois Francis aura 80 ans, mais il a gardé une forme olympique depuis mars 1971, date de sa première élection comme premier adjoint de la commune, il avait 35 ans. C'est en janvier 1976 que Francis deviendra Maire à l'âge de 40 ans, suite à la décision du maire en place de passer la main avant la fin de son mandat, c'était Fernand COMBES.

A partir de cette date, Francis va conduire démocratiquement durant 38 ans notre mairie avec l'aide de nombreux conseillers municipaux. Il en a, en effet, sollicité 42 ; presque autant que le nombre d'années passées au service de notre collectivité.

Il y a ceux aussi qui sont restés tes fervents assistants comme Philippe TRINQUIER (25 ans), Gérard FARRAN (24 ans), Alain MATHIEU et Richard CULLIE (19 ans) et bien d'autres. Aujourd'hui, il en reste UN dans notre conseil, le plus fidèle à la commune c'est Philippe qui reste notre référent.

Durant tout ce temps, 12 adjoints te soutiendront, Francis, dans ta tâche afin d'aménager notre commune et ses hameaux et j'ai été fier de t'accompagner durant ton dernier mandat.

Tu as marqué, Francis, de ton empreinte, notre village, ne ménageant jamais ta peine pour trouver la bonne solution, la meilleure.

Citons quelques-uns de tes aménagements :

- L'eau et l'assainissement, la station d'épuration.

- Les classements de la Chapelle St Martin des Crozes et du Pic de Vissou.

- Les achats de Tibéret et la Mine de Pioch Farrus.

- Les lotissements du Pré de Boyne et des Pitrous ainsi que l'aménagement de la maison Vauvillé en partenariat avec les organismes de logements sociaux.

- La création de la bibliothèque municipale

- Les aménagements du boulodrome, du terrain de tennis et plus récemment du multisport.

- L'agrandissement du cimetière.

- La création d'une 2^{ème} classe pour accueillir des élèves en nombre croissant.

- Les constructions de la Maison des Associations, d'une nouvelle classe pour l'informatique à l'école, des deux hangars municipaux.

- Les créations de locaux pour les maintiens de l'épicerie et de l'agence postale.

- L'aménagement et l'agrandissement de la salle des fêtes.

- Le parvis de la mairie que nous réalisons actuellement, et j'en oublie sûrement !!!!

Mais aussi tu as célébré 53 mariages.





Denis Mallet (1er adjoint),
Olivier Brun (maire de Fontes),
Bernard Coste (maire d'Octon re-
présentant la CCC)
Francis Gairaud,
Jacques Guelton (maire de Cabrières)
Roger Fages (Conseiller général
canton de Montagnac),
Alain Cazorla (Conseiller général
canton de Clermont l'Hérault)

Au cours de ces années, tu as permis à Cabrières de se développer harmonieusement : le nombre d'habitants a augmenté régulièrement mais la ruralité à laquelle tu es tant attaché a été préservée. Le village que tu nous a laissé est un village où les valeurs auxquelles tu tiens fortement existent : solidarité, générosité, respect.

Durant ses mandats Francis sera Vice-Président à la communauté des communes du Clermontois et il tissera de nombreuses relations auprès de nos conseillers généraux du canton de Montagnac auquel nous étions rattachés, des présidents du conseil général de l'Hérault, des sénateurs et députés de notre circonscription. Francis avait reçu des mains de notre député Kléber MESQUIDA, alors président des maires de France de l'Hérault, la grande Marianne en marbre de St PONS comme l'un des trois Maires du département ayant eu cette longévité exceptionnelle au service de la collectivité.

Pour marquer ce parcours et l'honorer à sa juste valeur, je me devais de solliciter Monsieur le Préfet de Région, afin que Francis soit nommé Maire honoraire, et c'est par arrêté du 23 avril dernier que cela fut fait.

Pour terminer, je tiens à présenter mes excuses à Francis pour cette cérémonie tardive que nous aurions souhaité organiser plus rapidement ; mais le début de mandat fut pour l'ensemble du conseil municipal et moi-même très difficile, plein de surprises et de complications et nous avons été contraints de différer ce moment. Voilà pourquoi j'ai tenu à profiter de cette période de vœux pour organiser cette modeste cérémonie afin de te remercier mon cher Francis, aux noms des Cabriéroises et Cabriérois, au nom du personnel communal et du conseil municipal que j'ai l'honneur de présider.



Mon cher Francis, sur ma demande et sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault, j'ai l'honneur au nom de Monsieur le Préfet de la Région Languedoc Roussillon et en compagnie des personnalités présentes, de te conférer Maire honoraire de notre commune.

Merci Francis et longue vie à toi.

Jacques GUELTON

Ce fut ensuite au tour des différents élus des communes voisines, de l'intercommunalité et du Conseil Général de rappeler l'engagement de Francis, tant communal qu'intercommunal, avant qu'il prenne lui-même la parole.

Bonsoir à vous tous, anciens et nouveaux Cabriérois.

Monsieur le maire et ami Jacques Guelton, Mesdames et Messieurs les adjoints, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les employés municipaux, Messieurs les élus, chers amis.

C'est avec plaisir que je viens de recevoir des mains de notre maire cette distinction de maire honoraire. Cette écharpe et ce diplôme sont une marque de reconnaissance qui me touche. Il est vrai que 38 années passées à la tête d'une commune rurale ce n'est pas rien.

Que de souvenirs, que de réalisations effectuées, accompagné par mes adjoints, mes conseillers et nos employés communaux, sans compter ce que j'aurais aimé réaliser si nous en avions eu les moyens financiers.

Ce que je veux vous dire, c'est la satisfaction d'avoir été soutenu tout au long de ces 7 mandats dont 6 de maire par les Cabriéroises et les Cabriérois, par mes amis élus, par les nombreux organismes en particulier le GC, le CR et la CCC.

Je suis fier d'avoir pu à vos côtés, m'enrichir et vous enrichir sans doute de richesses insoupçonnées, de développement personnel et d'amitié durable.

A l'école de la République, j'ai appris à respecter les uns et les autres, dans leur diversité de culture, de religion, grâce à une laïcité bien comprise. Cette éducation m'a toujours suivi dans tous mes engagements.

Comme je le dis souvent, sachons vivre en harmonie avec une nature, un environnement, non seulement agréable, mais aussi riche de nos diversités. Sachons accepter celui qui vit dans ce pays, sur cette terre languedocienne, pétrie d'histoire, si riche de son passé. Être élu à Cabrières, commune rurale en plein cœur de cette Occitanie, de ce département de l'Hérault, qui je l'espère pour vous demeurera, a été pour moi un engagement naturel.

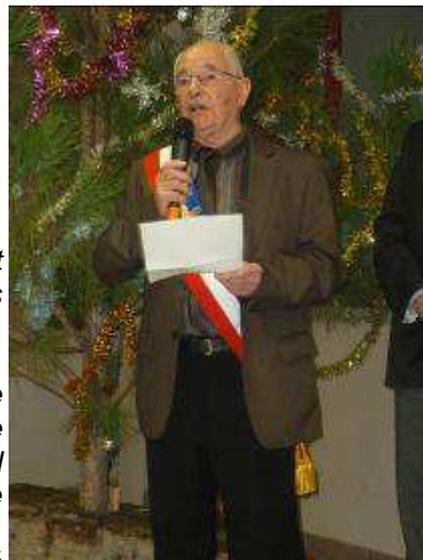
Je vous souhaite à toutes et à tous de vivre dans ce Cabrières d'aujourd'hui et de demain de la façon la plus agréable possible.

Encore une fois merci Jacques pour cette reconnaissance qui me va droit au cœur.

Je vous souhaite à tous, mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur partagés pour cette année 2015.

En cette terre occitane je ne peux m'empêcher de vous dire que : 2015 saigné plan granada et acoumpagnada et que l'an que ben ce seguen pas mai que segen pas mens.

Merce pla et adisais



Les Cabriérois venus très nombreux, assister à cette cérémonie se sont retrouvés ensuite autour d'un apéritif, préparé conjointement par la commune et le Foyer Rural de l'Estabel.



E
X
P
O
S
I
T
I
O
N

RAYMOND DEPARDON & le CAUE 34



«Regards
sur l'Hérault»

1992 > 2012

OBSERVATOIRE NATIONAL PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE
• HÉRAULT •

Exposition conçue et réalisée par le
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault

avec le soutien de la
Direction Régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon



Exposition du 30 Avril au 30 Juin 2015 à la mairie de Cabrières dans
la salle du conseil.

Les horaires de visite seront affichés ultérieurement.

TRAVAIL DES COMMISSIONS

Commission Travaux-Bâtiments-Voirie-Réseaux

L'aménagement du parvis de la mairie .

- ⇒ L'horloge a été réparée. Le moteur qui avait près de 20 ans a été changé. Un nouvel équipement qui se règle en liaison avec un satellite donne désormais l'heure exacte.
- ⇒ Les portes du bâtiment sont en cours de fabrication. Elles seront posées au début du deuxième trimestre.
- ⇒ Le mobilier urbain qui ornara le parvis de la mairie a été commandé à l'entreprise PARENT de Nébian. Il sera posé par les employés du service technique.



- ⇒ Le local du nouveau forage est terminé. Les travaux confiés à l'entreprise SAHIN de Cabrières sont le premier niveau de protection du forage.
- ⇒ Après étude technique nous poserons une clôture et un portail.
- ⇒ Les employés du service technique ont aménagé l'accès et ont procédé au recalibrage du ruisseau d'évacuation de la source de l'Estabel.

- ⇒ Le personnel du service technique a procédé à la réparation de nombreux chemins communaux qui ont été dégradés par les fortes pluies des mois précédents. Ces travaux effectués en régie ont permis de réaliser une importante économie. Il reste un chemin pour lequel la dégradation est très importante. Le conseil municipal étudiera les solutions envisageables.
- ⇒ De plus José et Alain ont élagué le platane de la place ainsi que les deux de la cour des écoles. La location d'une nacelle et la dextérité de nos employés ont permis là aussi de réaliser une importante économie.
- ⇒ Les barrières achetées afin de remédier au stationnement anarchique ont commencé à être posées sur la place de la Liberté. Amovibles, elles seront retirées lors de la fête locale. Les bancs ont repris de la couleur tout comme les candélabres de la place ainsi que ceux de la rue de l'Eglise et du parvis du cimetière. Les bornes actuellement en place, dangereuses tant pour les piétons que pour les véhicules, vont être remplacées par des potelets dont nous attendons la livraison.
- ⇒ Nous rappelons aux riverains de la place de la Liberté, usagers de ce parking, que seules les quatre places matérialisées sont des stationnements autorisés. Tout autre stationnement pourra et sera si nécessaire verbalisé. En effet, la place est aussi une rue et il arrive trop souvent que des véhicules soient bloqués par du stationnement anarchique. Nous insistons sur le fait que les véhicules de services, véhicules de pompiers, ambulances, camions poubelles, doivent pouvoir passer à tout moment. N'oubliez pas que deux parkings se trouvent à moins de 100 m (parking du presbytère, parking du stade).

Pour la commission : Philippe TRINQUIER

Commission Environnement-Culture-Patrimoine-Tourisme

ENVIRONNEMENT

- Nous poursuivons l'entretien des espaces publics.

Les cyprès morts autour du stade ont été abattus par l'entreprise Guitard en janvier 2015.

Elle a aussi enlevé quelques branches mortes sur les cyprès du cimetière.

L'élagage des platanes des Crozes va débuter le 4 mars. Il sera réalisé par l'entreprise Pruvot de Canet.

Les employés communaux ont élagué les platanes des cours de l'école et le platane de la place. Ils réalisent cet entretien tous les 3 ans.

Ils ont aussi taillé les arbres du jardin public et ont débroussaillé le terrain proche de la rivière.

Les jeux pour enfants ont été enlevés car ils étaient devenus dangereux.

Trois conseillers municipaux ont effectué la taille des oliviers, devant le cimetière.

Prochainement l'entreprise Guitard va redimensionner la haie de cyprès entre la rue de l'Egalité et le stade.

L'entretien de la Fon de Laussel a débuté par l'enlèvement des tables cassées et le nettoyage du mobilier en béton restant.

Les services des routes du département doivent sécuriser le virage de la Fon de Laussel sur la D15, nous travaillons avec eux aux aménagements nécessaires pour garder un accès agréable et fonctionnel à la fontaine et à l'aire de pique-nique.

- Notre commission et l'ensemble du conseil municipal se mobilisent depuis le mois de décembre contre la fermeture de la déchetterie de Cabrières :

- Courriers indiquant notre opposition à ce projet de fermeture.

- Banderoles et manifestation lors du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Clermontais de décembre.

- Rencontres avec les élus de Péret.

- Rencontre avec le Président du Syndicat Centre Hérault et le Président de la CCC à Aspiran.

- Article dans la presse du Maire de Péret.

- Rencontre avec les élus de la CCC, délégués au Syndicat Centre Hérault.

- Courrier du Président de la CCC au Président du Syndicat Centre Hérault.

Pour l'instant, hormis le soutien de la CCC et l'inscription de ce sujet au prochain comité de gestion du SCH, nous n'avons pas d'autre nouvelle à vous annoncer concernant ce dossier.

Nous continuons nos démarches pour qu'une solution soit trouvée, qui ne pénalise pas les habitants de Cabrières, Péret et Valmascle.

- Sur un tout autre sujet pour 2015 et 2016, nous avons commencé une concertation avec le responsable des cours d'eau de la CCC, avec un technicien du Syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault et avec la responsable du projet zéro phyto de la CCC, autour de la Boyne, dans un premier temps dans sa traversée du village. Ce projet est au début de son élaboration, nous souhaitons qu'il devienne concret à moyen terme.



- A propos de la démarche Agenda 21, nous avons demandé notre adhésion au réseau départemental des Agenda 21 et avons déposé une demande de subvention au Conseil Général de l'Hérault.

Le Conseil Municipal vient de déterminer l'équipe responsable du portage politique de cette démarche.

PATRIMOINE ET CULTURE

Comité de Pilotage pour la valorisation touristique de la mine de Pioch Farrus :



Le mardi 3 mars 2015 le bureau exécutif de la CCC s'est déplacé pour une visite de la Mine.

Le Pays Cœur d'Hérault (GAL Convivencia) gère, pour le compte de la Commune de Cabrières, un programme de soutien par des fonds européens Leader Plus concernant la valorisation touristique de la mine de Pioch Farrus . Pour la période 2007-2013, c'est une aide financière de 7028,84 € qui a été accordée à ce projet (sécurité et éclairage). Pour la période qui s'ouvre, le Comité de Pilotage du projet de valorisation touristique de la mine de Pioch Farrus vise, avec le soutien de la DRAC Languedoc-Roussillon et l'association Les Amis de Cabrières qui ont décidé de poursuivre les recherches géologiques et archéologiques sur le site, deux objectifs principaux : ouvrir la mine au public et obtenir que le projet soit porté au niveau de la Communauté de Communes du Clermontais. Affaire à suivre...

Syndicat mixte de gestion Salagou – Mourèze

Projet de Grand Site

La Commune de Cabrières a présenté une demande d'adhésion au Syndicat Mixte Salagou-Mourèze afin de participer au projet de classement en catégorie Grand Site national. Le Syndicat a accepté l'adhésion de Cabrières (en même temps que celle de Villeneuve) pour la partie du territoire communal déjà classée en zone ZNIEFF (Vissou, Vissounel et leurs abords). Le dossier de demande présenté par la commune est consultable sur notre site internet (www.cabrieres.fr).



Etude sur le patrimoine viti-vinicole bâti, matériel et immatériel

Le Pays Cœur d'Hérault a commandité une étude, aujourd'hui disponible auprès du secrétariat de la Mairie en consultation sur place ou sur le site internet de la Commune (www.cabrieres.fr), sur la valorisation touristique du patrimoine viti-vinicole matériel et immatériel. L'étude a porté essentiellement sur les zones définies comme prioritaires de Saint-Saturnin, de Montpeyroux, de Pégairolles de l'Escalette et de Cabrières. Elle conclut sur une liste de préconisations et de propositions d'actions de valorisation.

Moulin de Gouzin

Pour la commission : Marylise MALAFOSSE

INFORMATIONS GENERALES

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux et d'emploi du feu

Réglementation applicable à l'intérieur et à moins de 200 mètres des " zones exposées " qui comprennent les bois, forêts, plantations, reboisements, ainsi que les landes, garrigues et maquis.

Propriétaires ou ayants-droit	Vent > 40 km/h	1er janvier au 31 décembre	
	Incinération de végétaux coupés	1er janvier au 15 mars	16 juin au 30 septembre
Autres usagers	Incinération de végétaux sur pied	1er janvier au 15 mars	16 juin au 30 septembre
		1er janvier au 31 décembre	

Les dispositions ci-dessus ne s'étendent toutefois pas aux habitations, à leurs dépendances, ainsi qu'aux chantiers, ateliers et usines sous réserve de l'observation des prescriptions édictées par l'autorité publique et des dispositions relatives aux obligations de débroussaillage.



Précautions et prescriptions :

- 1- respecter les conditions météo
 - 2- respecter les conditions de sécurité
 - 3- confirmer au SDIS par téléphone
 - 4- rester près du feu et le surveiller
 - 5- être en possession de la déclaration (si nécessaire)
- Le détail de ces prescriptions est joint à l'imprimé de la déclaration.**



1	Période d'interdiction d'utiliser le feu
2	Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie
3	Période très dangereuse à dérogation préfectorale exceptionnelle
4	Période non réglementée où l'on peut brûler

ATTENTION !!

Le feu part souvent plus vite qu'on ne le pense !!

RESPECTEZ

la réglementation et le voisinage !!

Documents d'information disponibles

- Elus,
- Exploitants agricoles,
- Maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre et entrepreneurs,
- Tout public.



Les bonnes adresses !!

Direction départementale de l'agriculture et de la forêt
Place Chaptal
Maison de l'agriculture
34261 MONTPELLIER Cedex 2
Tél : 04.67.34.28.50
Fax : 04.67.34.29.66



Service départemental d'incendie et de secours
Parc Bel'Air
Rue supernova
34200 VAILHAUQUES
Tél : 04.67.10.34.18
Fax : 04.67.84.81.95
CODIS : 18 (ou 112 avec un portable)



Nos Partenaires

Conseil Général de l'Hérault
Service DFCI
Tél : 04.67.57.09.50
Fax : 04.67.57.09.51



ONF
Office National des Forêts
Tél : 04.67.35.58.00
Fax : 04.67.35.58.28



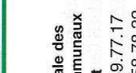
Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Tél : 04.67.20.88.00
Fax : 04.67.20.88.95



SIME
Service Inter-chambres
Montagne Elevage
Tél : 04.67.06.23.50
Fax : 04.67.06.23.78



AD CCFP
Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt
Tél : 04.67.59.77.17
Fax : 04.67.58.78.32



CRPF
Centre Régional de la Propriété Forestière
Tél : 04.67.41.68.10
Fax : 04.67.41.68.11



Cellule Brûlage Dirigé D.D.A.F.
Tél : 04.67.34.28.63
Fax : 04.67.34.29.66



Recensement journée Défense et Citoyenneté

JDC

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS !**

**PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE**

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

**RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU DOS**

**DEFENSE
GOUV**

www.defense.gouv.fr/jdc

**DEFENSE
GOUV**

Chaque de projet : QUENTIN POUZER (SA/COM) - ERICANE MARINO (SA/BSR) - Directeur artistique / Graphiste : PASCAL RIGU (SA/COM)
Credits photographiques : R. REPAD - Impression et fabrication : SDF - POP (SA/SPAC) - JUILLIET 2014



www.defense.gouv.fr/jdc





ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL SUD EST
CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LYON

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE...

Ce que dit la loi

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois ?

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

Faites-le savoir à vos administrés !

Communiquez sur le recensement dans votre bulletin d'informations municipal, sur vos panneaux d'affichage, sur votre site internet...

Et pourquoi pas le e-recensement ?

Afin de faciliter la vie de vos jeunes administrés, le site « mon.service-public.fr » met à la disposition des communes raccordées un service concernant la démarche en ligne de recensement citoyen obligatoire.

Déjà plus de 3400 communes de raccordées. Pourquoi pas vous ?

Renseignements

support.partenaires@service-public.fr

Demande de raccordement :

<http://telechargement.modernisation.gouv.fr/EspaceDocumentaireMSP/particuliers/demarches-en-ligne/rco/index.html>

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30

un samedi sur deux (semaines impaires) : de 9 h 30 à 11 h 30

HORAIRES DE LEVEE DU COURRIER :

DU LUNDI AU VENDREDI à 9H 00

Le courrier posté le vendredi après 9 h 00 n'est levé que le lundi

Nous déplorons les nouvelles directives de La Poste qui nous enlèvent des opérations possibles en agence postale jusqu'alors :

- les timbres philatéliques ne sont plus en vente en agence postale,
- les associations et personnes morales ne peuvent plus effectuer des opérations financières de retrait ou de versement .

Nous allons négocier avec les responsables de La Poste à Clermont pour pouvoir à nouveau proposer ces services, en espérant être entendus.

Dans votre agence postale , vous pouvez :

faire affranchir vos courriers,
déposer vos colis, lettres recommandées, courriers suivis,
acheter des timbres , des enveloppes timbrées, des colissimos,
faire vos contrats de réexpédition du courrier...
effectuer vos paiements par carte bancaire.

Et pour les clients de la Banque Postale :

déposer les chèques,
verser ou retirer de l'argent sur vos comptes (350 € maxi / 7 jours)
demander des virements de compte à compte...

Sandrine C.



Midi Libre

Le Mot de Stéphanie SOTTO,
la Correspondante Midi Libre



Depuis quelques semaines maintenant je suis correspondante locale de presse pour Midi Libre édition Béziers. Accréditée pour recevoir les infos locales et petites annonces vous pouvez à tout moment me communiquer un évènement un renseignement....par le biais de mon adresse mail : midilibre.cabrieres@orange.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale

Depuis le dernier cabriérois, le CCAS s'est réuni 2 fois, en janvier et février.

En janvier, à l'ordre du jour, le bilan de la 1^o journée intergénérationnelle du 18 décembre, la présentation de l'Ad'AP :

- Le jeudi 18 décembre, près de 80 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes . Les efforts de mémoire des un(e)s et des autres ont permis de mettre des noms sur les photos de l'exposition, des dates sur les événements



Ensuite, les enfants accompagnés par Marie ont occupé la scène pour chanter quelques mélodies de Noël . Et pour terminer un goûter a été offert pour les petits et les grands. Ce fut l'occasion pour nos aînés de se retrouver, d'échanger et de rencontrer les enfants de l'école.



Bien sûr, plusieurs points sont à améliorer dans cette organisation , les membres du CCAS en tiendront compte à la fin de l'année.

- Le 2^o point de ce 14 janvier était la présentation de l'Ad'AP, l'Agenda d'Accessibilité Programmée et des documents reçus de l'Etat, la Préfecture . Les établissements recevant du public doivent être conformes aux normes pour être accessibles à tous . Les membres du CCAS ont décidé d'une méthodologie pour répondre à ces exigences : visiter chaque bâtiment pour compléter un questionnaire, déterminer les travaux à envisager, demander des devis, établir l'agenda sur plusieurs années.

Lors de la réunion de février, 3 sujets ont été traités : le vote du budget après approbation des comptes de gestion et administratif , l'Ad'AP, le défibrillateur.

Pour ce dernier point, nous avons décidé de demander au responsable de la société Oxy de venir nous présenter son offre, ce sera le 25 mars.

En ce qui concerne l'Ad'AP, bénévoles et élus, mètres en poche, ont pris toutes les mesures pour faire l'état des lieux. Cette 1^o étape, assez rapide et facile, est le point de départ de la démarche qui se poursuit, les documents devant être terminés à la fin de l'été.

Le CCAS, ce sont aussi de nombreuses réunions proposées par le Conseil local de santé mentale, l'Agence départementale de la solidarité...Nous nous efforçons de participer à ces rencontres pour une meilleure efficacité de notre CCAS.

Pour le CCAS, Françoise Pobel

La Bibliothèque du Bourniou

Comme tous les ans, nous répondons en ce début d'année aux enquêtes demandées par la Direction Départementale du Livre et de la Lecture ; ce qui nous permet de faire le bilan de l'année écoulée.

Au cours de 2014, nous avons prêté 1982 ouvrages, les mois les plus bas étant Juillet et Août ; il est vrai que nous n'ouvrons qu'une fois par semaine ; à la faveur des vacances, la fréquentation diminue, les enfants en particulier sont en repos et seuls quelques uns continuent de fréquenter le Bourniou avec leurs parents.

Nous avons acheté 83 ouvrages, nous efforçant de répondre à vos attentes ; et lorsque nous ne pouvons acquérir un livre, nous nous tournons soit vers la bibliothèque de Clermont, soit vers la DDLL et le service de la navette ; hélas, rare ou très demandé, vous devez attendre parfois longtemps votre ouvrage ; les délais sont parfois au delà de 6 mois.

Toujours en termes de bilan, nous voulons souligner le rôle actif des enseignantes en faveur de la lecture : elles accompagnent régulièrement leur classe à la bibliothèque et c'est avec plaisir que nous voyons les plus grands, lors de la pause de midi par exemple, chercher un coin calme pour lire quelques pages. L'heure passée au Bourniou permet aussi aux élèves d'écouter une histoire choisie et lue par Guy Desalase et nous savons que cette démarche ne pourra qu'enrichir l'imaginaire des enfants .

Nous venons de reprendre les achats et le 1^o livre de l'année est Joseph de Marie-Hélène Lafon, venue répondre à Lieuran-Cabrières aux questions du libraire Gérald de Murcia. Nous avons découvert une auteure passionnée ; ne rien oublier du pays premier qui disparaît, de l'univers du Cantal est sa démarche ; et par des courts romans, des descriptions de la réalité paysanne elle évoque les gens, les arbres, les bêtes, les objets, les odeurs... Son écriture est précise et poétique à la fois, douce et tranchante.

La biographie de M.-H. Lafon est discrète, comme elle : elle est née en 1962, à Aurillac dans le Cantal ; agrégée de grammaire, professeur de Lettres et écrivain, elle vit à Paris. Elle écrit depuis 1996. Elle a obtenu en 2001 le prix Renaudot des Lycéens pour Le soir du chien.

Dans son dernier ouvrage, Joseph est ouvrier agricole dans une ferme du Cantal ; il a bientôt 60 ans et connaît les fermes de son pays et leurs histoires. Il est doux et silencieux. Il a aimé Sylvie, un été, il avait 30 ans ... Joseph est un témoin, un voyeur de la vie des autres. Ce héros est complexe, souterrain, résigné mais homme de devoir, homme d'honneur.

Autres nouveaux titres :

- Charlotte de D. Foenkinos, prix Goncourt des lycéens, qui évoque la vie de Charlotte Salomon, née dans une famille juive berlinoise en 1917 ; elle possède un talent lumineux et entre aux Beaux-Arts.

- Pas pleurer de Lydie Salvayre, prix Goncourt (merci pour ce livre qui nous a été donné) : le roman a pour cadre l'Espagne de 1936 ; 2 visions d'une tragédie se dessinent sous la plume talentueuse de l'auteure.

Des romans du terroir :

- Bastide Rouge de Roger Royer
- Poison de la Vengeance de Martial Debriffe
- L' étoffe des jours de Mireille Pluchard

Le bibliobus est passé le mercredi 4 et nous avons échangé près de 300 titres, un choix largement renouvelé par conséquent.

Bonnes lectures,

Les Bénévoles

LA VIE SCOLAIRE

Chers lecteurs

Exceptionnellement dans ce numéro, nous allons vous présenter «Le journal des écoliers». C'est un journal fait par les élèves de l'école de Cabrières. Vous y trouverez des jeux, des articles et même une BD. Vous allez lire le deuxième numéro qui est en supplément du Cabriérois .

Bonne Lecture .

Les élèves de CE1,CE2,CM1,CM2

Grand jeu concours!
Exceptionnellement, et comme personne n'est parfait, celui ou celle qui trouvera le plus de fautes d'orthographe que nous avons oubliées dans le «Journal des écoliers» gagnera un exemplaire du n°3 !!!

Coupon réponse:
A déposer dans la boîte aux lettres de l'école

Nombre de fautes:.....

Mots mal orthographiés (numéro des pages) :

.....

.....

.....

.....

.....

Les activités périscolaires

Depuis le début 2015, les enfants inscrits aux activités périscolaires continuent de bénéficier d'activités variées :



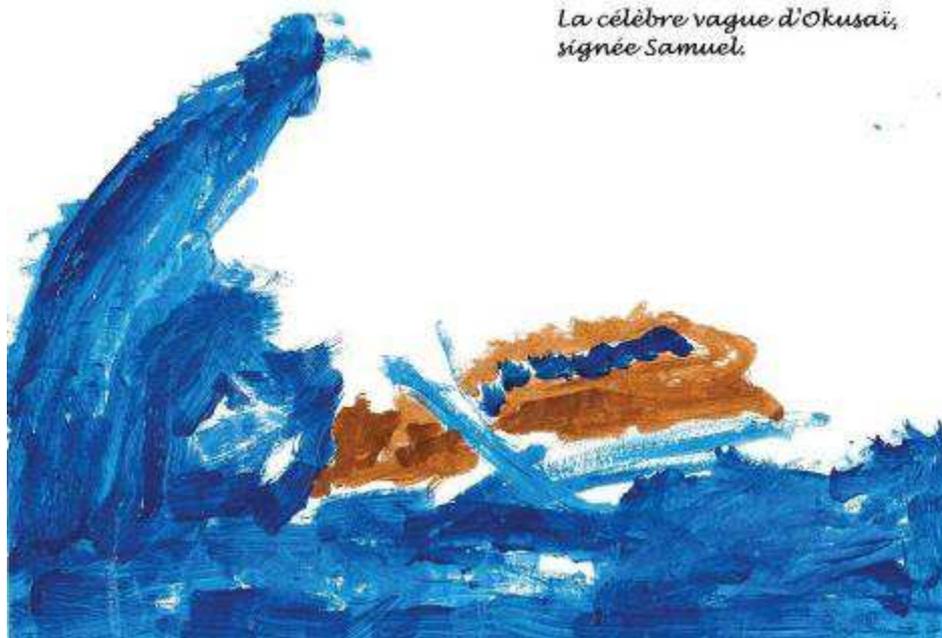
- ⇒ le lundi Christophe conduit l'atelier cuisine ;
- ⇒ le mardi, Anne et Françoise font découvrir l'art à travers le monde : conte, peinture, sculpture, musique ; Miro, Hokusai, Ousmane Sow, le Land Art n'auront plus de secret pour vos enfants ;
- ⇒ le jeudi, Rémi et Charlène qui interviennent aussi avec les bénévoles du début de semaine, proposent alternativement aux grands et aux petits, sport et activités manuelles.

Pour la prochaine période, l'atelier cuisine est poursuivi ; à la faveur des beaux jours, ce sont des activités en lien avec l'environnement qui seront mises en place .



Le mont Fuji présent sur de nombreux tableaux de Hokusai, vu par les enfants de Cabrières.

*La célèbre vague d'Okusai,
signée Samuel.*



Pour les membres de la commission école, outre les questions courantes à régler, la grande affaire à traiter d'ici le mois de mai est l'élaboration du PEDT : projet éducatif territorial ; avec les différents partenaires concernés par les affaires scolaires (enseignantes, délégués de parents d'élèves, membres de l'association des parents d'élèves, bénévoles des associations...), il s'agira de compléter, après réunions de concertation, le dossier reçu des services de l'Etat pour les activités organisées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Françoise Pobel



Miro a inspiré Margaux,
Motti et Cloé

L'eau est depuis toujours une préoccupation pour Cabrières et pour les différents maires qui se sont succédés. Les derniers mois que nous venons de vivre en sont bien l'exemple.



Griffe sur la place de la liberté

Comme chacun le sait le village ne s'est pas toujours trouvé là où il est. Après avoir quitté les flancs du piton du château, c'est près de la Boyne que les habitants se sont installés. Mais là aussi point de source ou si peu ! Les différents puits qui équipent les plus anciennes maisons du village se sont avérés au fil du temps insuffisants en particulier en période estivale. On peut aussi penser que la « fontaine éloignée » mentionnée sur le plan du village de 1830, en bord de Boyne était elle aussi inadaptée.

La première évocation de la création d'une fontaine, date de Mai 1830 dans le registre des délibérations de la commune. En Novembre de la même année Joseph BELLIOL, maire, propose l'inscription au budget d'un projet de fontaine. Mais les fonds manqueront pour réaliser le projet.

Il faudra attendre 1839 pour que le projet voit enfin le jour. Le 7 Juillet, un cahier des charges comprenant 16 articles est présenté au conseil municipal. Laurens VAILHE, maire, expose à son conseil le projet et l'utilité de la fontaine. Il est voté à l'unanimité. C'est à l'été 1840 que l'eau coulera enfin des canons du griffe, sur l'actuelle place de la Liberté. Lors du conseil municipal du 10/05/1841, il est décidé d'indemniser le même Laurens VAILHE, qui a fait don de la source dite des moulières à la commune, sans qu'en soient précisées les modalités.



Rue de l'église fontaine de « Gouzin »



Place de la république, fontaine de « Fabre »

Cinquante ans plus tard, le 14 Septembre 1886 le conseil municipal, présidé par Augustin SAUDADIER maire, délibère pour l'amélioration de la fontaine du village.

Il est projeté de remplacer les canalisations en poterie dégradées par les racines des arbres, dans le bois de SOULIGNAC par de la fonte. L'eau captée dans la propriété de PANIS étant en partie perdue, le captage sera revu.

Le 13 Août 1893 Jean VAILHE maire, propose de changer tous les tuyaux en poterie restants par des tuyaux en fonte, pour alimenter les fontaines. On peut alors penser, mais aucune archive ne le prouve, qu'entre 1840 et 1893 ont été créées les deux autres fontaines. Celle de « Gouzin » et celle aujourd'hui disparue de « Fabre » sur la place de la République.

C'est en 1991, sous le mandat de Francis GAIRAUD maire, que le conseil municipal décide la rénovation de la fontaine. Une belle fête sera organisée autour du griffe pour ses 150 ans. A cette occasion Michèle MOLTO-COURREN avait écrit un petit ouvrage consultable à la bibliothèque.

EN MEMOIRE DES COMBATTANTS DE 1914 - 1918

En mars 1915, le conflit a commencé il y a un peu plus de six mois et de nombreux Cabriérois ont quitté le village. Il sont 79 à combattre sur les champs de bataille (classés par date de départ au combat).

Huit ont déjà perdu la vie, quatre d'entre eux sont prisonniers:

Gazagnes Washington, du 20/08/1914 au 28/12/1918. à **Gmünd**, camp situé dans le Wurtemberg, à l'Est de Stuttgart.

Malafosse François du 17/12/1914 au 15/01/1919 à **Stendal**, camp situé dans la province de Saxe, au Nord de Brandenburg.

Escouffet Honoré du 21/12/1914 au 03/04/1919 à **Meschede**, camp situé à l'Est de Düsseldorf, sur la Ruhr.

Martin Pierre, Paul du 13/03/1915 au 28/12/1918.

Pour les autres le combat continue.

02/08/1914	VIALES LEON JULES	03/08/1914	SAURIS ETIENNE
02/08/1914	BOURDIOL LOUIS	03/08/1914	FABREGUETTES LEON LEOPOLD
02/08/1914	BOUSQUEL GASTON	04/08/1914	LAURES ALBERT
02/08/1914	BELLY LOUIS	04/08/1914	FABRE HONORE
02/08/1914	BELLIOL CLOVIS	04/08/1914	VIALES ANDRE JOSEPH
02/08/1914	DEJEAN NOEL IRENE	04/08/1914	RESSEGUIER ELISEE
02/08/1914	CROS LOUIS	04/08/1914	VALLAT EDMOND
02/08/1914	GUIRAUD EMILE FREDERIC	04/08/1914	LEBRARD ALBERT LOUIS
02/08/1914	MALAFOSSE FRANCOIS	08/08/1914	NOUGARET AMEDE
02/08/1914	ROUAUD BENJAMIN ANDRE	10/08/1914	MANAVIT JUSTIN
02/08/1914	BELLIOL LEONCE	12/08/1914	MICHEL JEAN
02/08/1914	ALMERAS FERNAND	12/08/1914	DEBRU THEO ULYSSE
02/08/1914	RICARD JOSEPH	12/08/1914	VALLAT GASTON
02/08/1914	SOULAIROL GUSTAVE	12/08/1914	PAUZES ALBERT CELESTIN
02/08/1914	MILHAUD GILBERT	14/08/1914	TRINQUIER BASILE
02/08/1914	GAUTHIER VICTOR	14/08/1914	CASTEL URBAIN HENRI
02/08/1914	MALAFOSSE ANTOINE	31/08/1914	MALAVIALLE CHARLES
02/08/1914	ALLIES VICTORIEN LOUIS	02/09/1914	FABRE JOSEPH GEORGES
02/08/1914	BONNET DELPHIN	02/09/1914	CANNAC CAMILLE TOUSSAINT
02/08/1914	CAISSO MARTIAL	12/09/1914	MARTIN PIERRE PAUL
02/08/1914	DEJEAN HENRI	19/09/1914	ESCOUFFET HONORE
02/08/1914	POUJOL JULES	06/10/1914	AYMES PHILOMEN LOUIS
02/08/1914	COURREN LOUIS ALBAN	10/10/1914	VALLAT GEORGES
03/08/1914	BIE ARMAND	02/11/1914	LAUSSEL PAUL CELESTIN
03/08/1914	NOUGARET HYPOLITE	03/11/1914	LOUVET IRENE
03/08/1914	MICHEL PIERRE	05/11/1914	PAUZES FLORAN
03/08/1914	PORTES FORTUNE	25/11/1914	BARTHES CLEMENT
03/08/1914	SAUDADIER PIERRE	26/11/1914	LOUVET FLORAN LEON
03/08/1914	MALAFOSSE CLEMENT	30/11/1914	GAREL CELESTIN EMILE
03/08/1914	BARTHES EMILE	18/12/1914	VISSEQ MARCEAU
03/08/1914	BRUNEL EMILE	19/12/1914	GABRIEL PIERRE
03/08/1914	MICHEL MARIUS	01/01/1915	PAUZES EMILE
03/08/1914	FABREGUETTES CLEMENT	04/01/1915	COMBES ERNEST BENJAMIN
03/08/1914	MERCADIER ELIE	19/01/1915	ESCOT CHARLES
03/08/1914	VAILLE LOUIS FERNAND	26/02/1915	REBOUL CHARLES
03/08/1914	ROUX PIERRE	04/03/1915	JOSEPH-JEAN MARIUS
03/08/1914	LEBRARD APHRODISE ALDEBERT	11/03/1915	GAZAGNES ISMAEL
03/08/1914	VIC ANTONIN	29/03/1915	SAUDADIER GUSTAVE
03/08/1914	GAZAGNES WASHINGTON JEAN LOUIS	29/03/1915	FARRAN EMILE
03/08/1914	HOBTE ERNEST		



TRINQUIER Basile

Trinquier Pierre Basile
Clément disparaîtra à 39 ans
lors de la première bataille de
Champagne au « **Fortin de**

Beauséjour ».

Cette position stratégique sera prise et reprise 7 fois entre mi-Février et fin Mars 1915. Il règnera en ce lieu une incessante guerre souterraine, ainsi que des assauts à la baïonnette, particulièrement meurtriers. Cinq villages et deux fermes seront définitivement « rayés de la carte ». C'est là qu'est désormais installé le camp militaire de Suippes. Dès le début de l'année 1915, le long de cette route, sur ce terrain établi en contre-pente à l'opposé des arrivées d'obus et des mitrilles ennemies naîtront toutes sortes d'abris. C'est un véritable village souterrain, qui s'étendra sur deux kilomètres le long du ruisseau Marson. Il comprendra des postes de secours, des dépôts de matériel, de munitions, des cuisines, mais aussi des postes de commandement et même un cimetière. L'offensive commença le 14 décembre 1914 et se poursuivit jusqu'à fin mars 1915.

Avant guerre, « Ramonet » chez Vailhé Aloïs, Trinquier Basile, vivait au mas de Gaussel avec son épouse Esther et son fils Joseph. Son nom apparaît aussi sur une plaque commémorative à Fondamente (12) d'où il était natif.

Son corps n'ayant jamais été retrouvé, il ne sera déclaré mort par jugement qu'en 1921.

Ses restes se trouvent peut être parmi les inconnus de la nécropole nationale « le pont du Marson » à Minaucourt.

Il lui sera décerné la médaille de la victoire et la médaille commémorative de la grande guerre.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **TRINQUIER**

Prénoms *Pierre Basile Clément*

Grade *2^e classe*

Corps *34²⁵ Rég^t d'Infanterie*

N^o *17655* au Corps. — Cl. *1895*

Matricule *1229* au Recrutement *Montpellier*

Mort pour la France le *19 Mars 1915*

à *Beauséjour (Marne)*

Genre de mort *tue à l'ennemi*

Né le *9 Mai 1875* à *St. Ramon*
Canton *Montpazan* Département *(Aveyron)*

Arr. municipal (p^r Paris et Lyon) :
= dit-on rue et N^o.

Jugement rendu le *29 juin 1921*
par le Tribunal de *Saint Affrique*
selon jugement transcrit le *6 juillet 1921*
à *Montpazan (Aveyron)*

N^o du registre d'état civil

350-708-1922. [26434]



TRINQUIER Philippe

D 'ICI ET D 'AILLEURS

7th May 2015 is the date for the next General Election in Great Britain and Northern Ireland and has been known for some years. This is quite unusual, the last date was announced just 30 days beforehand. At that election no party obtained a clear majority. The Conservatives and the LibDems agreed to create a Coalition Government and they voted in the Fixed-term Parliaments Act 2011.

The posturing has well and truly started and you're going to hear a lot of it in the coming months. So who have the British to vote for - in alphabetical order ;

The Conservative Party – the Tories – David CAMERON is the present leader and the Prime-Minister. Traditionally a right wing party, perhaps a little less so since Margaret THATCHER. There is a strong anti-European Union tendency within the party and Mr CAMERON has promised an 'in/out' referendum by 2017 if he is re-elected Prime-Minister.

The Green Party – the Greens – Natalie BENNET is their leader. As here, their initial policies concentrated on environmental issues. Otherwise they appear to have alternative policies.

The Labour Party – became New Labour in the 1990's – present leader Ed MILLIBAND. New Labour is centre-left. Officially established in 1900, they grew out of trade-union and socialist movements of the 19th century. Tony BLAIR is probably the most internationally known recently.

The Liberal-Democrats – the LibDems - present leader and Deputy Prime-Minister Nick CLEGG. The Liberal Party or the Whigs, was the principal opposition to the Conservatives up to about 100 years ago. The Labour Party slowly overtook them but in 1981 four senior Labour Party members quit to create the Social Democratic Party. Some years later they merged with the Liberal Party to become the LibDems. They are considered to follow centre-left policies and are pro-Europe.

The Scottish Nationalist Party – SNP – their leader is now Nicola STURGEON, but it was Alex SALMOND up to last September. He stood down after a narrow defeat in the Scottish Independence referendum. They still campaign for independence and compete primarily with Labour for Scottish seats on socialist principals.

The United Kingdom Independence Party – UKIP – Nigel FARAGE – is ' a Eurosceptic and right wing populist party' . Founded in 1993 their prime objective is to withdraw Britain from the European Union and 'control' immigration. They have been enjoying a sharp increase in popularity and membership.

Each Member of Parliament is elected on a 'first past the post' system ie whoever gains the majority of votes wins the seat. There are a total of 650 seats so 326 seats are necessary for a majority. The main battle is usually between Labour and the Conservatives. A 'hung' Parliament is again possible with tactical voting. UKIP could win substantial seats but presently the main parties say they would not cooperate with them. If Labour lose seats to the SNP the latter could hold an important balance of power. The LibDems have become unpopular but might win enough support to again cooperate in a coalition?

I think it's fair to say that the UMP = the Conservatives, the PS = New Labour, the FN = UKIP. Other parties are – Democratic Unionists, allied to the Conservative Party. Based in Northern Ireland and for maintaining the Union with England, Wales & Scotland. Sinn Fein, also an Irish based party, but traditionally against the alliance. Plaid Cymru (Welsh Party) not necessarily for independence. Social Democratic & Labour Party, another Northern Irish party.

We will no doubt be glued to our radios/ televisions and newspapers following the interminable debates, statistics and insults.

Phil BANNISTER (not eligible to vote)

Le 7 mai 2015 est la date de la prochaine élection générale en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord. Cette date est connue depuis quelques années. Ceci est assez inhabituel, la dernière date a été annoncée seulement 30 jours à l'avance. À cette élection aucun parti a obtenu une majorité claire. Les Conservatives et les Liberal-Democrats ont décidé de créer un gouvernement de coalition et ils ont voté pour le Fixed-Term Parliaments Act 2011 (le terme fixe acte de parlement 2011).

La campagne a bel et bien commencé et vous allez entendre beaucoup dans les prochains mois. Alors, pour qui vont voter les Britanniques ? - par ordre alphabétique;

Le parti Conservatif - les Tories - David CAMERON est le leader actuel et le premier ministre. Traditionnellement, un parti de droite, peut-être un peu moins depuis Margaret THATCHER. Il y a une forte tendance anti-Union Européenne au sein du parti et M. CAMERON a promis un référendum 'in / out' (dedans ou dehors) en 2017 si il est réélu premier ministre.

Le parti Green – les Greens (les Verts) - Natalie BENNET est leur chef. Comme ici leurs politiques initiales concentrées sur les questions environnementales. Autrement, ils semblent avoir des politiques alternatives.

Le parti Labour- est devenu le New Labour dans les années 1990 - Ed MILIBAND leader actuel. Le New Labour est de centre-gauche. Officiellement créé en 1900, ils ont grandi sur les syndicats et les mouvements socialistes du 19ème siècle. Tony BLAIR est probablement le plus connu internationalement récemment.

Les Liberal Democrats – LibDems (Libéraux-Démocrates) - leader actuel et vice premier-ministre Nick CLEGG. Le parti Liberal ou les Whigs, était la principale opposition aux Conservatives jusqu'à il y a environ 100 ans. Le parti travailliste les dépasse lentement mais en 1981 quatre membres supérieurs du parti Labour l'ont quitté pour créer le parti Social-Democratic. Quelques années plus tard, ils ont fusionné avec le parti Liberal pour devenir les Liberal-Democrats. Ils sont considérés comme suivant des politiques de centre-gauche et pro-Europe.

Le parti Scottish Nationalist – SNP (Nationaliste Écossais) - leur chef est maintenant Nicola STURGEON, mais c'était Alex SALMOND jusqu'à Septembre dernier. Il a démissionné après une défaite dans le référendum sur l'indépendance écossaise. Ils militent encore pour l'indépendance et concurrencent principalement le parti Labour pour les sièges écossais sur des principes socialistes.

Le parti United Kingdom Independence - UKIP (Royaume-Uni Parti de l'Indépendance) -Nigel FARAGE - est «un Eurosceptique et l'aile droite populiste». Fondée en 1993 leur premier objectif est de retirer la Grande-Bretagne de l'Union Européenne et de 'contrôler' l'immigration. Ils ont bénéficié d'une forte augmentation de popularité et d'adhésions.

Chaque membre du Parlement est élu sur un système de «first past the post»; c'est à dire celui qui gagne la majorité des votes gagne le siège. Il y a un total de 650 sièges donc 326 sièges sont nécessaires pour une majorité. La bataille principale se situe généralement entre Labour et Conservatif. Un Parlement sans majorité est à nouveau possible avec le vote tactique. UKIP pourrait remporter des sièges importants, mais actuellement les principaux partis disent qu'ils ne coopéreraient pas avec eux. Si Labour perd des sièges au profit de la SNP ce dernier pourrait maintenir un équilibre important de pouvoir. Les Liberal-Democrats sont devenus impopulaires mais pourraient gagner suffisamment de soutien pour coopérer à nouveau dans une coalition?

Je pense qu'il est juste de dire que l'UMP = Conservatif, le PS = New Labour, le FN = UKIP. Les autres partis sont - Democratic Unionists, alliés au parti Conservatif. Basé en Irlande du Nord et pour le maintien de l'Union avec l'Angleterre, Pays de Galles et l'Écosse. Sinn Fein, également un parti Irlandais, mais traditionnellement contre l'alliance. Plaid Cymru (parti Gallois) pas nécessairement pour l'indépendance. Social Democratic & Labour Party, un autre parti d'Irlande du Nord plutôt socialiste.

Nous allons sans doute être collés à nos radios / télévisions et journaux, suivant les débats interminables, des statistiques et des insultes.

Phil BANNISTER (sans droit de voter)

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Foyer rural de l'Estabel



SAMEDI 10 JANVIER 2015 A LA SALLE DES FETES, LES VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL ET L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS.

Cette manifestation organisée conjointement par l'équipe municipale et le Foyer Rural de l'Estabel a réuni une belle assemblée. Après les vœux de Jacques Guelton, un hommage a été rendu à Francis Gairaud, maire de Cabrières durant 38 ans, en présence de plusieurs personnalités du Département, hommage au cours duquel lui ont été remises la médaille et l'écharpe de Maire Honoraire.

Un moment a été consacré à l'accueil des nouveaux arrivants par l'équipe municipale, une quinzaine de personnes avec leur famille qui ont reçu un livret sur Cabrières et une bouteille de vin.

Ensuite un très beau diaporama, préparé par Erika, a permis de voir les activités organisées tout au long de l'année par les associations, les fêtes et manifestations dans le village ainsi qu'une rétrospective pleine d'humour de la vie publique et familiale de Francis Gairaud.

Ce beau moment s'est clôturé par le traditionnel verre de l'amitié, offert par la Mairie et le Foyer Rural.



LES THÉS FUMANTS, débats citoyens sur un thème choisi, un lundi par mois à la salle des fêtes.

Lundi 8 Décembre 2014 à 20 h 30, le débat a porté sur **les moulins de Cabrières**. La présentation accompagnée d'une projection d'Albert Martinez ayant écrit plusieurs ouvrages sur le sujet a souligné le riche patrimoine de notre commune et a ouvert le débat à de nouveaux participants, intéressés par des sujets et des intervenants locaux.

Le « thé fumant » du 12 janvier 2015 a porté sur **la nature pourvoyeuse**, sujet présenté par Nathalie Barthe qui a aménagé un lieu propice à cette cueillette à Neffiès. Les nombreuses personnes présentes ont pu apprécier une soupe concoctée à partir des plantes de saison. Une sortie sur ce thème a suivi sur le site de la « Bartassière » le 18 janvier et une prochaine sortie printanière est prévue le 22 mars avec cueillette et repas partagé.

Le 23 février, le « thé fumant » a porté sur **la psycho-généalogie**, animé par Elisabeth Dacenko de Cabrières. Cette présentation atypique dans les sujets généraux évoqués dans les « thés fumants » a pour but d'atteindre une certaine autonomie dans la gestion de sa santé. Des ateliers participatifs seront créés à la suite de cette soirée.

Le prochain « thé fumant » **aura lieu le 9 mars** et portera sur **la permaculture**, animé par Clément Fleith, permaculteur, initiateur de l'association « Humus Sapiens » dans notre secteur.

Les futurs « Thés fumants » auront pour sujet : la liberté de la presse, la laïcité, le climat, le paysage, la vie des abeilles.

Nous vous y espérons nombreux. Si vous avez des sujets ou des intervenants à proposer, le Foyer Rural est ouvert à vos propositions.

UN ATELIER CIRQUE de 3 jours est proposé **pour les enfants** durant les vacances **du 13 au 15 Avril**.

Pour les petits de 3 à 6 ans, 1 heure par jour. Pour les grands de 7 à 11 ans, 1 h 30 par jour.

Tarif pour les 3 jours : 15 € pour les petits, 20 € pour les grands.

EN PROJET, POUR LES ADULTES le soir durant la même période, 2 ateliers par la même intervenante :



UN ATELIER "GYM COMIQUE" entretien corporel ludique, détente et renforcement musculaire par le biais de jeux physiques et d'expression sur 1 h30 et **UN ATELIER MASSAGE** sur 1 h.

Renseignements et inscriptions auprès d'Agnès Salles : 04 67 88 73 05.

LE PROCHAIN ATELIER CUISINE sur la cuisine indienne aura lieu **le dimanche 29 Mars**. Tarif 20 €. Renseignements et inscriptions auprès de Christophe Salles : 06 80 26 78 74.

LA BISSOUNADE à la manière du Foyer Rural aura lieu **le dimanche 26 avril** : randonnée pédestre libre et non encadrée durant la matinée sur le parcours du sentier des crêtes de Vissou.

Le Foyer Rural accueillera les randonneurs **avec un repas entre 12H et 14H**, près de l'aire d'envol des parapentes. Au menu taboulé, sandwich saucisse, fromage, fruit, vin (ou jus de raisin) et café : 8 €.

Dès maintenant réservez votre soirée pour notre traditionnelle **FETE DU FEU DE LA SAINT JEAN** qui se déroulera le **Samedi 20 Juin**, sur le stade municipal, à partir de 19 h 30. Un repas sera proposé par l'équipe du Foyer Rural et la soirée serait animée par le groupe « **Les Etranges Musiciens du Myster Jack** ». Pour clôturer la soirée, les jeunes rivaliseront dans leurs sauts au-dessus de notre traditionnel grand feu de la Saint Jean.

L'amicale des cheveux blancs

Chers amis,

Le printemps est là, le soleil aussi ! Il est temps de venir rejoindre les marcheurs de l'association le lundi après-midi à 14h30 devant la Mairie.

Venez arpenter les sentiers et chemins de Cabrières, vous aérer et être en forme pour danser au son de l'accordéon de Sandrine Taraire lors de notre repas dansant annuel le 18 avril 2015 au Sanglier.

Une affiche vous donnera plus de détails ces prochains jours. Les réservations sont obligatoires.

Notre ami Bernard Martone, président de l'association UNRPA de Tressan vient de nous quitter.

Vendredi 06 mars, les « Cheveux blancs » de Cabrières sont allés à Tressan lui adresser un dernier adieu et exprimer à son épouse Denise toute notre compassion.

Prochain rendez-vous le 19 mars à la Maison des associations à 15h pour débattre et définir les prochaines activités.

A bientôt donc et amitiés à tous.

Le bureau.

Les Parents d'Elèves de l'Ecole de CABRIERES



Voici les dernières activités de notre association :

Fête de Noël :

Le vendredi 12 Décembre. R.D.V. donné à tous pour le goûter salé offert par la Mairie. Nous la remercions encore. Janet a exposé les travaux faits durant les activités périscolaires. Puis, Mr Le Père Noël est arrivé chargé de cadeaux. Tous les enfants ont été bien gâtés : cadeaux personnel (1 grand sac + 1 yoyo + 1 paire de raquettes avec sa balle autocollante + 1 corde à sauter), et collectifs (ballons en mousse, raquettes de tennis + balles en mousse ,ballons sauteur) pour les garderies, des instruments de musique et des jeux de sociétés pour les activités avec les maitresses. La fête s'est clôturée par un apéritif dinatoire et une boum pour les enfants. Elle s'est terminée vers 21h30.



Le loto :

Dimanche 14 Décembre a débuté vers 17h et a fini vers 20h30. De nombreux lots ont été gagnés. Le bureau remercie encore tous les commerçants qui ont participé ainsi que les parents d'élèves. La tombola et la loterie ont été tirés.

Les ventes des crêpes :

remportent un véritable succès avec une petite nouveauté c'est qu'elles ne sont plus sucrées. Prochaine vente le Vendredi 10 Avril (veille des vacances de Pâques) devant la Mairie à 15h45 et à 16h45. C'est ouvert à tout le monde. Le prix est toujours de 0.5 €.

Pensez à passer commande pour ceux qui en veulent plus de 10 auprès de
Mme SOTTO Stéphanie : 06 / 31 / 46 / 06 / 59 ou de Mme TROTEL Delphine : 06 / 61 / 72 / 07 / 59 .

Le carnaval :

Il aura lieu le Vendredi 27 Mars à 15h45 sur le parvis de la Mairie. Tout le monde est invité à y participer, venez nombreux déguisés, on vous attend. Nous défilerons dans les rues du village et nous brûlerons Mr Carnaval derrière le jardin public. L'A.P.E offrira ensuite un apéritif vers 18h00 à la Salle des Fêtes.



**VENDREDI 27 MARS
à 15h45 devant la Mairie**

**Venez nombreux déguisés comme
il vous conviendra.**

Défilé dans le village.

Apéritif offert par l'A.P.E

à 18H à la Salle des Fêtes.

Le Comité des Fêtes



Le comité des fêtes s'est réuni le Dimanche 08 Mars pour l'organisation de la fête locale.

Comme chaque année elle se déroulera le premier week-end de Juillet.

Le comité des fêtes réfléchit pour l'organisation du vendredi 03 Juillet et pour les activités du Samedi après-midi.

Pour le samedi soir il sera animé par l'orchestre Franck M.

Pour le dimanche soir il sera animé par l'orchestre Les Bory's.

Le repas du dimanche soir sera maintenu reste à déterminer le menu.

Dans le prochain numéro nous vous apporterons plus de précisions sur ce week-end festif.

Le Président GABRIEL Cédric



Cercle Occitan "LOS VISSONÈLS"



Lo cercle occitan « Los Vissonèls » vos convida LO DIVENDRES 20 DE MARÇ a una *serada occitana*.

A partir de 7 oras del vèspre, vos esperam nombroses a la « sala de la Fèstas ».

Coma de costuma, cadun pòrta quicòm per beure o manjar que partejarem dins la cinvivialitat.

De l'aperitu al dessèrt... e après, la vesperada serà animada per la còla « La faradòla besierenca » que nos farà dançar e cantar.

Le Cercle Occitan « Los Vissonèls » vous convie à une **soirée Occitane**

LE VENDREDI 20 MARS.

A partir de 19 heures nous vous espérons nombreuses et nombreux à la Salle des Fêtes.

La coutume veut que, dans ces soirées, chacun apporte à boire ou manger et partage ses victuailles dans la convivialité.

De l'apéritif au dessert... et après, la soirée sera animée par la troupe « La farandole biterroise » (www.farandolebiterroise.fr).

Chants et danses traditionnelles pour toutes et tous.



L'entrée est gratuite.

Association Communale de Chasse Agréée

La saison de chasse 2014-2015 s'est bien déroulée, avec en ce qui concerne le petit gibier, la présence de perdreaux et de lièvres qui se reproduisent sur le territoire. Quatre lâchers de perdreaux et de faisans ont été effectués en plus.



Nous avons fait semer cinq hectares de champs de cultures faunistiques (blé, et autres céréales). Quelques petites parcelles supplémentaires vont être ensemencées le long de la route de Clermont en jachères fleuries. Celles-ci permettront de maintenir le gibier grâce à la présence des insectes qui viendront butiner. Par ailleurs, les différentes variétés de fleurs enjoliveront nos beaux paysages avec leurs notes de couleurs .

Si cette expérience est concluante, nous pourrions peut-être en réaliser davantage avec l'aide des propriétaires de terrains qui le souhaiteraient.

Une nouvelle campagne de piégeage va démarrer sur la commune sur divers secteurs par un piégeur agréé. Nous vous rappelons que la divagation des animaux domestiques est interdite.

La saison de chasse aux gros gibiers s'est terminée le 28 février. 150 sangliers et 5 chevreuils ont été prélevés.

Concernant les dégâts aux cultures causés par les sangliers, nous pouvons, avec la fédération , fournir des moyens de dissuasion, et tout mettre en œuvre pour limiter les dommages.



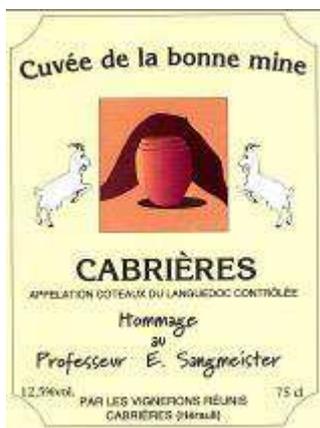


Saga de trente cinq années de recherches archéologiques dans les garrigues de Cabrières



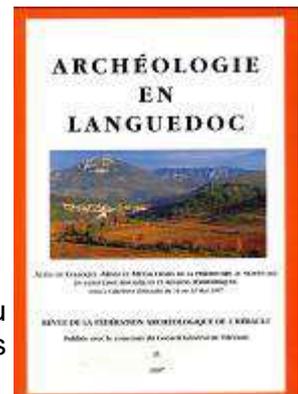
4° épisode : La reconnaissance nationale et internationale, et cabriéroise ...

Au début des années 90 plusieurs colloques, à Paris au Musée des Antiquités Nationales, à la Maison des sciences, marquent le début de la reconnaissance internationale des découvertes réalisées par notre équipe dans le district minier de Cabrières. **En 1990**, Paul Ambert organisa, à Saint-Mathieu de Trévières, grâce à l'appui du Président Gérard Saumade, un Colloque international, qui visita les mines de Bellarade et de Pioch-Farrus.



Les fouilles se poursuivent à Pioch-Farrus IV et Pioch-Farrus 448 (Espérou et al. , 1994). Un programme de métallurgie expérimentale (fusion des minerais de Cabrières avec les méthodes et outils inspirés de ceux des préhistoriques) débuta à l'Archéodrome de Beaune et se poursuit aujourd'hui encore en fonction de nos découvertes.

Il donna lieu à une grande manifestation à la Cave des Vignerons en **1996**, en Hommage au Professeur allemand E. Sangmeister (fondateur des recherches de métallurgie préhistorique en Europe) et à un tirage limité d'une cuvée spéciale de la Cave (fig.1).



En 1997, après avoir participé à l'aménagement de la vitrine Préhistoire du Caveau des Vignerons (1994), l'Association mena de front deux grandes opérations :

- l'organisation à Cabrières d'un colloque inter-régional (Fig.2) faisant une grande place aux découvertes réalisées à Cabrières. Il débuta au caveau des Vignerons avec trois conférences inaugurales suivies par une centaine de personnes. La plupart d'entre elles, debout, appuyées contre le banc, verres en main, étaient ravitaillées par la bouille réjouie, pétante de bonheur, de notre très regretté ami **Paul Lebrard**.



- la même année 1997 nous avons conçu le tracé, les textes et proposé les figures du Chemin Patrimonial de Jaffet, mis au net par J.C. Bonnefond (Fig hors texte).

Ces deux réalisations ont pour la première reçu une forte aide de la Mairie et de La Cave (comment loger 105 inscrits à Cabrières et dans ses alentours), la seconde, portée par la Mairie nous valut la confiance totale de notre ami **Francis Gairaud**.

Références :

Esperou, Ambert, Bourhis, Roques, Gilot et Chabal (1994).- Datation C 14 de la fosse à creuset chalcolithique Pioch-Farrus 448 (Cabrières-Hérault). Etude des documents métallurgiques. Conséquences, *Bull. Mus Anthropol Préhist. Monaco*, t. 37, p.53-62.
Ambert, sous la direction de (1997) .- Mines et métallurgies de la Préhistoire au Moyen Age dans le Sud de la France, Colloque Cabrières 97, *Archéologie en Languedoc*, n° 21, 248 p.

LA VIE ECONOMIQUE

A.D.S



ADS INFORMATIQUE
Agences Denis 06 75 76 33 31
Agnès 06 48 81 69 85
Professionnels Collégiés Résidentiels
adsinfo@orange.fr

Vente Conseil Assistance
Assistance Formation Professionnels
Réseaux

ADS

SOLUTIONS INFORMATIQUES ET DOMOTIQUES

Pour la fin du premier trimestre, notre actualité concerne
les **détecteurs de fumée (DAAF)** :
Leur installation sera **obligatoire** à partir de mars 2015
dans chaque logement d'habitation
(loi n° 2010-238 du 9 mars 2010)

Un vaste choix de produits est disponible, il est parfois difficile de s'y retrouver.
Quel détecteur choisir, à quel prix ?
De notre côté, nous avons sélectionné le modèle **FireAngel ST 620 FRT**.
PILE SCELLEE GARANTIE 10 ANNEES

Nous vous proposons ce produit, fiable, de qualité, répondant aux exigences
européennes. CE EN14604 :2005

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignement ou
d'installation.

ADS, c'est aussi votre entreprise de proximité sur Cabrières pour tout ce qui
concerne l'**informatique** et la **domotique** (alarmes, vidéosurveillance, gestion
personnalisée de votre domicile, ...)



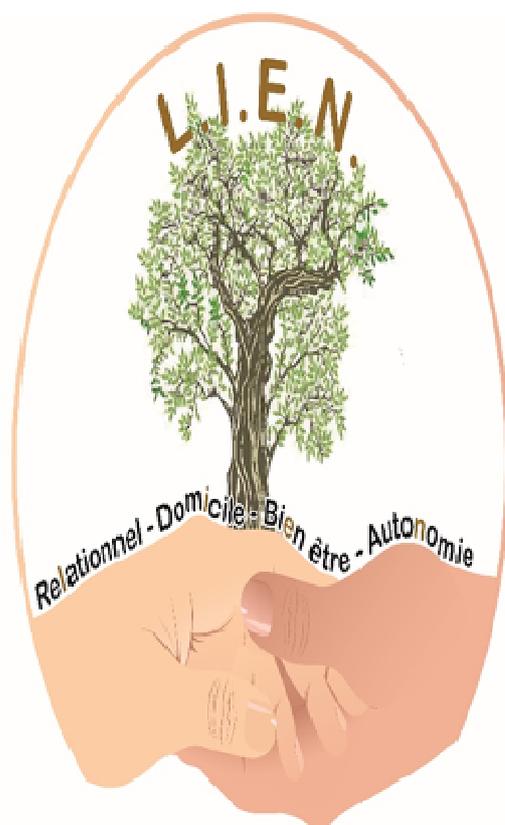
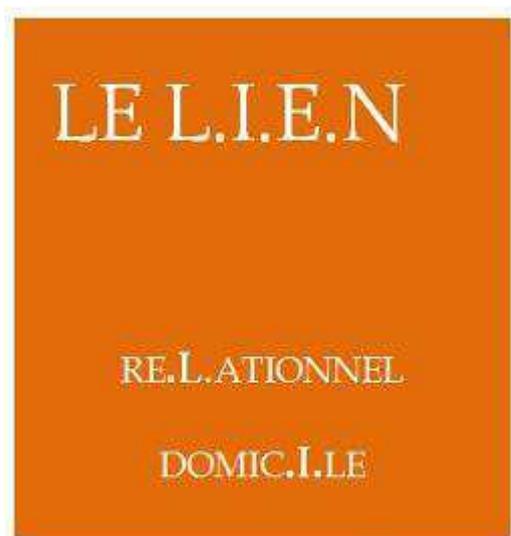
ADS INFORMATIQUE
Denis 06 75 76 33 31
Agnès 06 48 81 69 85



POURQUOI FAIRE APPEL A NOS SERVICES

Notre société est spécialisée dans l'**AIDE A LA PERSONNE**. Elle est fondée sur la notion de qualité, de service, d'écoute, de professionnalisme, d'intégrité et de respect. Elle détient un agrément de qualité.

Notre politique est de favoriser le **MAINTIEN A DOMICILE** pour les personnes âgées ou dépendantes afin que les personnes fragiles en perte d'autonomie puissent continuer à vivre dans leur environnement, en toute liberté, le plus longtemps possible, avec leurs repères, leurs souvenirs et leurs habitudes.



Nous contacter

Téléphone :

**04.67.25.23.90
06.73.39.50.12**

E-mail : liensap@orange.fr

*LE LIEN
13 Rue de la chartreuse
34230 ADISSAN*

Libre service Cabriérois "Au p'tit Marché"

Le Printemps est là ! Les beaux jours aussi...

Les animations, les festivités, les vacanciers...

Pâque arrive : Un grand choix de chocolats : cloches, œufs, poules, lapins vous attendent au P'tit marché.

Comme chaque année, pour les fêtes de Pâques :

- Assortiments de chocolats,
- Produits frais,
- Pains spéciaux et pâtisserie (sur commandes)

Marie-José nous réserve le meilleur accueil. Pensez à passer vos commandes au « P'tit Marché »



OUVERT TOUS LES JOURS

7H30 – 12H15

17H30 – 19H

Sauf fermeture Jeudi et Dimanche Après-midi

« Au P'tit Marché »

On y est bien, on y sert bien, on s'en souvient, on y revient...

L'Épicerie Marie-José

N'hésitez pas à passer vos commandes : Boulangerie, Pâtisserie, Charcuteries, Boissons...

Cave de l'Estabel



Concours Général Agricole de Paris 2015 : huit médailles, record battu !

Du jamais vu ! Huit médailles dont trois d'Or et cinq d'Argent au dernier Concours Général Agricole !

Quatre cuvées de Cabrières rosé ont été distinguées dont une médaille d'Or, trois cuvées de Clairette du Languedoc : deux médailles d'Or pour les vins moelleux et une d'Argent pour le sec et enfin une médaille d'Argent pour la Cuvée Languedoc blanc.

Voilà un palmarès dont aurait été fier Monsieur Philippe Dussol qui nous a quittés, il y a peu. Comme beaucoup de Cabriérois, la disparition de cet illustre aîné et ancien coopérateur nous a attristés. Ami fidèle de notre cave, ambassadeur infatigable des vins de Cabrières, il était apprécié de tous pour son intégrité, son altruisme, sa bonne humeur ainsi que sa distinction naturelle.

Les vigneron de Cabrières vont fêter les 30 ans de l'AOC Coteaux du Languedoc

Cabrières fait partie des terroirs historiques à l'origine de la création de l'AOC Coteaux du Languedoc en 1985. Déjà, trente ans auparavant, en 1955, le terroir de Cabrières était reconnu en Appellation VDQS « Vin Délimité de Qualité Supérieure » pour ses vins rosés.

Pour fêter cet anniversaire, des animations sont prévues les **23 et 24 mai** sur la commune : balades vigneronnes avec des possibilités de restauration sur l'itinéraire retenu ainsi que des dégustations des vins des domaines et de la coopérative. Un rendez-vous important à ne pas manquer !

Les journées Portes ouvertes 2015 :

Les dates à retenir sont : vendredi 17 et les samedis 18 juillet et 8 août.

Nous vous rappelons que notre caveau de vente est ouvert tous les jours :

Du lundi au samedi : 9 heures-12 heures, 14 heures-18 heures

Dimanches et jours fériés : 10 heures-12 heures, 15 heures- 18 heures



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 11h30
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Mèze

Tél.: 06 18 35 16 28
uniquement sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 11h30
un Samedi sur deux de 9h30 à 11h30, fermée semaines paires
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires de la Bibliothèque

Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:

Maire: Jacques GUELTON

1er Maire Adjoint: Denis MALLET

2ème Maire Adjoint: Françoise POBEL

3ème Maire Adjoint: Michel SOLER



Directeur de la publication : Jacques GUELTON.
Rédactrice en chef : Françoise POBEL
Comité de rédaction : Denis MALLET, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 300 exemplaires

Mairie de Cabrières
45 avenue de Clermont
34800 CABRIERES
Téléphone : 04 67 96 07 96
Télécopie : 04 67 96 01 11
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.cabrieres.fr>